

FORMATION

Initier une démarche d'adaptation d'une exploitation agricole en utilisant le portail CANARI



- ***Comprendre les enjeux de vulnérabilité des exploitations agricoles au changement climatique***
- ***Savoir mobiliser, analyser et interpréter des indicateurs agro-climatiques avec le portail CANARI***
- ***Comprendre les enjeux d'adaptation des principaux systèmes agricoles : initier une démarche d'adaptation***

Contact Solagro : Nicolas METAYER

nicolas.metayer@solagro.asso.fr – tel: 05 67 69 69 69

Programme de la formation

| Horaires | Contenu |
|------------------|---|
| A partir de 9h00 | Accueil des participants |
| 9h10 | Présentation de la formation, tour de table |
| 9h30 | Introduction aux enjeux climatiques en agriculture |
| 10h00 | Vulnérabilité du secteur agricole au changement climatique |
| 11h00 | Pause |
| 11h10 | Projections climatiques : modèles et scénarios climatiques |
| 12h10 | Portail CANARI : généralités |
| 12h30 | Repas |
| 14h00 | Portail CANARI : point sur les données climatiques |
| 14h30 | Portail CANARI : point sur les indicateurs agro-climatiques |
| 15h00 | Portail CANARI : temps de découverte, d'utilisation et d'appropriation du portail CANARI par les participants |
| 16h00 | Pause |
| 16h10 | Démarche d'adaptation : méthode et mesures d'adaptation pour les principaux systèmes agricoles |
| 17h15 | Synthèse de la journée et évaluation de la formation |
| 17h30 | Fin de la formation |

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation : Initier une démarche d'adaptation d'une exploitation agricole en utilisant le portail CANARI

Date : jeudi 8 décembre 2022

En distanciel (visioconférence)

Le lien et les modalités de connexion à la formation seront envoyé aux stagiaires quelques jours avant la formation.

À l'issue de la formation, Solagro fournira à chaque participant une attestation de suivi de la formation.

Participant à la formation

NOM :Prénom :
Fonction :Niveau de formation :
Adresse de convocation :
CP.....Ville.....
Tél :
E-Mail :@.....

Organisme

NOM :
Adresse de facturation :
CP.....Ville.....

Personne en charge du suivi de l'inscription (uniquement si utile)

NOM :Prénom :
Tél :
E-Mail :@.....

Conditions générales de Solagro :

- Solagro est organisme de formation, enregistré sous le numéro 73.31.02105.31 en Occitanie. **Important : il n'y aura pas de prise en charge possible de la formation par une OPCO** (hors dispositif Qualiopi).
- Chaque session de formation est organisée sous réserve d'un nombre minimum de 5 participants (confirmation 15 jours avant la formation).
- Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée, le nombre total de participants étant limité à un maximum de 15 participants par session de formation.
- Les frais d'inscription pédagogique de la formation sont de 350€ par participant. Les frais en sus (frais de déplacement, de restauration et d'hébergement) sont à la charge des participants.
- En cas d'annulation par le participant :
 - 30 jours avant la session : remboursement de la totalité des frais ;
 - moins de 30 jours avant la session : remboursement des frais non engagés au jour du désistement.

Fait à, le

Signature du responsable

Cachet de l'organisme

- Règlement des frais pédagogiques d'un montant de 350€ à réception de la confirmation d'inscription et de la facture.

La signature de ce bulletin vaut acceptation des conditions générale précisées ci-dessus.

Bulletin à renvoyer par mél à nicolas.metayer@solagro.asso.fr, ou par courrier.